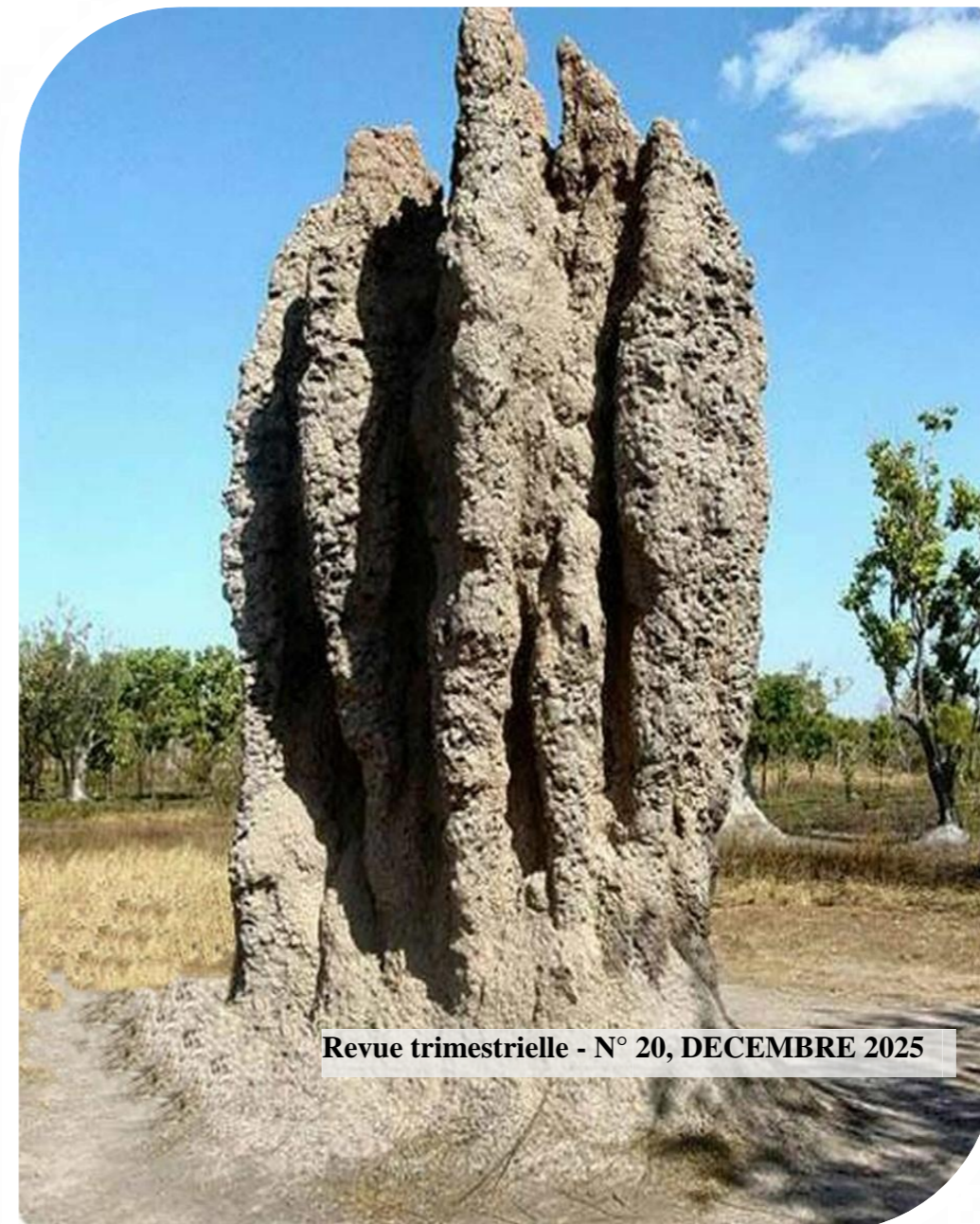


Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 20, DECEMBRE 2025

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 20 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue

interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur HETCHELI Follygan, Université de Lomé, Dr BASSANE Ernest (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur AVEGNON Komi Xolali, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr YEKE Ulrich-Ariel,

Université Omar Bongo (Gabon), Dr AWOKOU Kokou (MC), Université de Lomé, Dr PIDABI Ghabana (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr TONYEME Bilakani (MC), Dr LONGA Banabia, Université de Lomé, Dr NPAKOU Bantchin (MC), Université de Lomé, Kouawo Candide Achille Ayayi (MC) Université de Lomé, Dr GNAGNON Kossi Wonouvo, Université de Lomé, Dr KPASSAGOU Lodegaena Bassantea, Université de Lomé, Dr ANDOU Weinpanga A. (MC), Université de Lomé, Dr GNANE Napo (MC), Université de Lomé

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Cette revue facture les frais de publication à **50 000F** détaillés comme suit :

- les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article ;
- à l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**.

Le paiement des frais se fera via les opérateurs téléphoniques.

- Envoi par **Western Union, Ria, Money Gram** (Bref, les canaux internationaux pour les auteurs devant envoyer les frais hors du Togo) à **TCHASSIM Koutchoukalo** (mail : mtchassim@gmail.com)
- ou par **Tmoney** (au numéro **00228 90 22 89 93**) pour les nationaux.

Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des

schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs.

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net, visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net ou nous contacter : Tel : 00228 90 22 89 93.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **LES PROVERBES DANS LA TRADITION EDUCATIVE KISSI DE
KISSIDOUGOU, EN GUINEE-CONAKRY ----- 17**
Dr CAMARA Abdoul Karim, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
Dr BONGONO Yomba, Université Julius NYERERE de Kankan (Guinée-
Conakry)
2. **DEVELOPPEMENT RURAL CONTRAIRE : BOKO HARAM ET LES
MUTATIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU LAC (TCHAD) ----- 32**
ADOUM Forteye Amadou, Département de Géographie, Université de
N'Djamena (Tchad)
DJANGRANG Man-na, Centre National de Recherche pour le Développement
(CNRD) (Tchad)
ZOUA BLAO Martin, Département de Géographie, Université de N'Djamena
(Tchad)
3. **« CORRESPONDANCES » DE BAUDELAIRE : FONDATION
ÉPISTÉMOLOGIQUE D'UNE POÉTIQUE SYMBOLISTE ----- 52**
N'GONIAN Kouassi Anicet, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
(Côte d'Ivoire)
4. **LA MÉDECINE PERSONNALISÉE ET LA MÉTAPHORE DU
RÉDUCTIONNISME GÉNÉTIQUE: ENJEUX PHILOSOPHIQUES
CONTEMPORAINS ? ----- 68**
OUÉDRAOGO Arounan, Université de Tours (France)
5. **AUTOBIOGRAPHIES FUNÉRAIRES DES HAUTS DIGNITAIRES :
APPORTS A L'HISTOIRE PHARAONIQUE (2500-1300 AV. J.-C.) ----- 90**
TRAORE Assa Dramane, Université des Sciences Sociales et de Gestion de
Bamako (Mali)
6. **LA CONVENTION 32 TCHADO-FRANÇAISE----- 108**
DOMARDEEL Ali, Université de N'djaména (Tchad)
NDIGUYANA Mahnkoiri, Université de Sarh (Tchad)

7. LA PHILOSOPHIE DE LA MÉDECINE DE GEORGES CANGUILHEM --128
OUÉDRAOGO Arounan, Université de Tours (France)
8. LE COMMERCE DES PRODUITS ARTISANAUX DU CAMEROUN
SEPTENTRIONAL : LA PRÉCARITÉ DANS L'AUTO-EMPLOI. -----145
BATOUL Bouba, Université de Ngaoundéré (Cameroun)
9. FUNCTIONS OF HOMICIDE IN SHAKESPEARE'S TRAGEDIES : A
READING OF *HAMLET AND MACBETH* -----160
KLOUTSE Biava Kodjo, Université de Kara (Togo)
10. MODELÉ GRANITIQUE ET DÉGRADATION DE LA ROUTE NATIONALE
A3 EN ZONE TROPICALE HUMIDE DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENT CLIMATIQUE (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE) -----178
LOUKOU Bolley Josué Aristide, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJE Bi Doutin Serge, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Brou Raymond, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. VERBES COGNITIFS, MARQUEURS DE SUBJECTIVITÉ ET
D'ACQUISITION DE LA CONNAISSANCE DANS *LE MONDE
S'EFFONDRE* DE CHINUA ACHEBE -----196
CAMARA Mohamed, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
12. DU ROMAN INITIATIQUE AU ROMAN HISTORIQUE DANS *VOYAGE
INITIATIQUE* DE NOËL-AIMÉ NGWA NGUÉMA -----211
MOUPOUMBOU Clément, Université Omar BONGO de Libreville (Gabon)
13. LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE : DERIVES ET PERSPECTIVES -----229
FOFANA Daniel Chifolo, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. « LUTTE POLITIQUE AU CAMEROUN POSTCOLONIAL : ENTRE
ELIMINATION DES ADVERSAIRES POLITIQUES ET CONSERVATION
DU POUVOIR (1958-1971) » -----246
DEUGA CHIEUDJUI Joseph Magloire, Université de Dschang (Cameroun)
15. DÉTERMINANTS SOCIOÉCONOMIQUES DE L'ADOPTION DE LA
MÉCANISATION AGRICOLE DANS UN CONTEXTE DE FORTES
POTENTIALITÉS AGROÉCONOMIQUES : LE CAS DE LA PLAINE DE
MÔ AU TOGO -----264
DJALNA Kouyadéga, Université de Kara (Togo)

- 16. DISTRIBUTION SPATIALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA COMMUNE DU 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE N'DJAMENA (TCHAD)-----285**
DJIMLASSEM NDOUBA Kisito, Université de Pala (Tchad)
- 17. ESSAI DE PROFILAGE DE L'AUTORITÉ TRADITIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE : L'EXEMPLE DES CHEFS BÉTÉ DE GAGNOA-----305**
DJOKOURI Loroux Serge Pacome Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. INTEGRATION SOCIOECONOMIQUE DES REFUGIES CENTRAFRICAINS DE LA NYA-PENDE (TCHAD) -----322**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba (Tchad)
MOREMBAYE Bruno, Université de Doba (Tchad)
DJIMADOUM Deba Emmanuel, Université de Dschang (Cameroun)
- 19. ANALYSE DES STRATÉGIES DE PROMOTION DES VALEURS ÉTHIQUES À TRAVERS LES CONTES DANS LES SOCIÉTÉS AGNI-----339**
SENY Ehouman Dibié Besmez, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Mafiani N'Da, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- 20. ANALYSE ETHNOLINGUISTIQUE ET VISION DU MONDE DES ETHNOTEXTES FUNÉRAIRES NZIMA : L'EXEMPLE DES PLEURS RITUELS CONSACRES AU CLAN AZANWOULE -----356**
EKRA Gnankon Christophe-Richard, Université Félix Houphouët-Boigny, ABIDJAN (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Mafiani N'Da, Université Félix Houphouët-Boigny, ABIDJAN (Côte d'Ivoire)
- 21. UN ENFANT DU TCHAD DE JOSEPH BRAHIM SEID : DE L'ÉNONCIATION FICTIVE AU PACTE RÉFÉRENTIEL RÉEL, ENJEUX D'UNE AUTOBIOGRAPHIE ROMANCÉE -----376**
KALPET Emmanuel, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)
MAMADI Robert, Université de N'Djaména (Tchad)

22. LITTÉRATURE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : UNE ANALYSE GÉOCRITIQUE DU ROMAN *PUSSIONS-NOUS VIVRE LONGTEMPS* DE IMBOLO MBUÉ -----400
Eulalie Patricia ESSOMBA, École normale supérieure de Yaoundé 1 (Cameroun)
23. L'INTERDICTION DU PHÉNOMÈNE DE LA CAPTIVITÉ (ESCLAVAGE) AU SOUDAN FRANÇAIS (XIXe-XXe SIÈCLE) : ENTRE DÉFI ET ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX -----420
FOFANA Yacouba, Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa (Côte d'Ivoire)
DIABATÉ Pori, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
24. ENQUÊTER LES GROUPES MARGINALISÉS AU TOGO : PARTICULARITÉS MÉTHODOLOGIQUES À PARTIR DU CAS DES ENFANTS DE LA RUE À TSEVIE -----442
GOGOLI Ablavi Esseyram, PPNDL, Université de Lomé (Togo),
AWESSO Atiyihwè, PPNDL, Université de Lomé (Togo),
N'DJAMBARA Mahamondou, URAAF, Université de Lomé (Togo),
MOUMOUNI Innoussa, PPNDL, Université de Lomé (Togo)
25. L'ORGANISATION DU DEUIL CHEZ LES TABWA DE TANGANYIKA (DES ORIGINES À LA VEILLE DE LA COLONISATION)-----462
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
26. MAMY WATA ET LA DECOLONISATION SPIRITUELLE DE L'IMAGINAIRE POSTCOLONIALE DANS *LA CAGE* DE ROBERT DARENE -----479
MALONDA MATINA Intime-Chancia , Université Omar Bongo (Gabon)
27. RECOURS AUX CENTRES DE SANTÉ PUBLICS DANS LA SOUS-PREFECTURE DE LANGUIBONOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) -----498
KRAMO Yao Valère, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ISSA Bonaventure Kouadio, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
OUATTARA Rockyatou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSI-KAUDJHIS Narcisse, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

28. **ÉTAT DE DROIT ET DEFIS SECURITAIRES EN AFRIQUE-----518**
YAMEOGO Issaka, Université Norbert Zongo, Koudougou, (Burkina Faso)
29. **EMOTIONS ET ACTION PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTES DE
L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'UNIVERSITE DE BERTOUA -539**
EPOTO IBON NDOME Jeanne, Université de Bertoua (Cameroun)
BIOLO Joseph Thierry Dimitri, Université de Bertoua (Cameroun)
MAPOUKOU Jeannine, Université de Bertoua (Cameroun)
30. **CRITIQUE DU SOCIAL ET ÉMERGENCE D'UN ESPACE POLITIQUE
AUTHENTIQUE DANS LA SOCIÉTÉ DE MASSE CHEZ HANNAH
ARENDT-----552**
KARABOILY Mah Hortense, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
31. **L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL ET LA RÉSILIENCE CHEZ LES
ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE DU TOGO-----567**
KAZIMNA Pazambadi, Université de Lomé (Togo)
32. **ART AS A THERAPY: A READING OF ALICE WALKER AND ZORA
NEALE HURSTON -----582**
KAN-OUAR Eguibowé Viviane, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina-Faso)
AFAGLA Kodjo , Université de Lomé (Togo)
33. **IMPACT DE LA PRATIQUE AGRICOLE SUR LA DYNAMIQUE
PAYSAGÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE KORO (NORD-UEST DE LA
CÔTE D'IVOIRE)-----595**
KONE KARNON, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
KONÉ KIYOFOLLO HYACINTHE, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORE ZIE DOKLO, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
34. **DÉCRYPTAGE STYLISTIQUE ET RHÉTORIQUE DU MÉTALANGAGE
DANS LE DISCOURS NÉGRO-AFRICAIN : CAS DE *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN ET *ALLAH N'EST
PAS OBLIGÉ* D'AHMADOU KOUROUMA-----611**
KPAN Roger Gueu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSI Fabrice Christian Ehouan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

35. **THE COMMONWEALTH DEVELOPMENT AND BENIN: A POSTCOLONIAL COMPARATIVE ANALYSIS**-----626
ABADAMÈ Marcellin, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
36. **PLURALISME ETHNIQUE ET DEMOCRATIE EN AFRIQUE : PROSPECTIVE POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE** -----642
MBIA MALLAH Syngam, Université de Lomé (Togo)
37. **LE PERSONNAGE MARGINAL DANS *BLACK MANOO* DE GAUZ : MODE, CADRE DE VIE ET IDEOLOGIE**-----658
MENEDA Danielle Laurence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
38. **DES HOMMES DANS DES PROFESSIONS TRADITIONNELLEMENT FEMININES DANS UNE SOCIETE FORTEMENT STEREOTYPEE (OUAGADOUGOU)**-----673
MILOUNGOU/BAMOGO Touwindé, Université Thomas SANKARA (Burkina-Faso)
39. **ALLIANCES INTER-ETHNIQUES ET LA SYMBOLIQUE DE L'EAU ET DES ÉLÉMENTS CULTURELS DANS LA STABILITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE EN CÔTE D'IVOIRE** -----695
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
ALIMAN Fabrice, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
40. **HEIDEGGER ET L'EPOQUE MODERNE: VERS UN RAPPORT ESTHETIQUE DE L'ETANT**-----713
DIALLO Mounirou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
NDIAYE Moïse Babacar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
41. **DYNAMIQUE DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET CONGESTION LIÉE À LA DESSERTÉ DE LA VILLE DE BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE)**-----728
YAO N'guessan Fabrice, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
N'DRI Kouamé Sylvain, Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)

- 42. DE LA TRANSTEXTUALITE ET DE LA TRANSGENERICITE EN ART :
UNE PROMOTION DU CONTE ORAL PAR LA CINEMATOGRAPHIE --748**
N'GUESSAN Konan Germain, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)
EHILE Kadja Olivier, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)
- 43. PEUPLEMENT ANCIEN DU ZARMAGANDA DES ORIGINES AU XVE
SIÈCLE : CAS DES CII ET DES LAFAR (NIGER) -----763**
HAMA Nouhou, Département d'histoire à l'université Abdou Moumouni de
Niamey (Niger)
- 44. LA NOTION DE SOLIDARITE AU GABON : QUELLE EVOLUTION DE LA
FIN DU XIX^E SIECLE A 2024 ? -----779**
NYAMA Abraham Zéphirin, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)
- 45. INTEGRATION DES TIC DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET TECHNIQUE EN GUINEE : ENTRE INSUFFISANCE
INFRASTRUCTURELLE ET DEFICIT DE COMPETENCES NUMERIQUES
-----793**
OUATTARA Bapindié, Université Thomas Sankara (Burkina-Faso)
DIALLO Mamadou Koudiougou, École Normale d'Instituteurs de Boké (Guinée)
- 46. AFRO ET FRANCO FÉMINISMES DANS *CELLES QUI ATTENDENT DE
FATOU DIOME*-----809**
MAÏGA Aboubacar Abdoulwahidou, Université Yambo Ouologuem de Bamako
(Mali)
DEMBÉLÉ Sambou, École Doctorale-Droit, Économie, Sciences sociales,
Lettres et Arts du Mali (Mali)
- 47. TRADITION ET MENDICITE AU BURKINA FASO : UNE ILLUSTRATION
A PARTIR DES PARENTS AYANT DES ENFANTS JUMEAUX DANS LA
VILLE DE OUAHIGOUYA -----821**
SAOUADOGO Sidibéouéndin, Université Joseph –KI ZERBO (Burkina Faso)
TRAORE Masseniva, Université Joseph –KI ZERBO (Burkina Faso)

48. MICROCREDIT ET BIEN-ETRE MONETAIRE DES MENAGES RURAUX
AU CAMEROUN -----832
TCHUENGA Doris, Université de Maroua (Cameroun)
NLOM Jean Hugues, Université de Douala (Cameroun)
49. STRUCTURE POETIQUE DU FEMINISME DANS *GRAIN DE SABLE* DE
TANELLA BONI ET *CALLIGRAMMES* DE GUILLAUME APOLLINAIRE
-----854
TRAORE Bakary, Université Félix Houphouët- BOIGNY, Abidjan, (Côte
d'Ivoire)
50. VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET RÉSILIENCE DES PRODUCTEURS DE
RIZ PLUVIAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BODOKRO (CENTRE
DE LA COTE D'IVOIRE) -----869
KOUASSI Yao Dieudonné, , Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
KOUADIO N'dri Yann Cedric, , Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte
d'Ivoire)
KOFFI Kouadio Alain, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
51. TYPOLOGIE ET FONCTIONNALITÉS DES CÉRAMIQUES À BROBO
(CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) : SAVOIR-FAIRE ET USAGE-----887
YAPI Apo Sandrine, Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
YEO Mitanhantcha, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
52. ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET MOUVEMENTS DE « VEILLE
CITOYENNE » AU BURKINA FASO : ÉMERGENCE D'UNE
CITOYENNETÉ ACTIVE OU DYNAMIQUE SOCIALE À TONALITÉ
POPULISTE ? -----901
YOGO Evariste Magloire, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
53. DU NAZINON AU MOUHOUN : DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION
HUMAINE PREHISTORIQUE ET PROTOHISTORIQUE-----914
BATIENO Désiré, Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI (Burkina Faso)
54. DU FONDEMENT DE L'UNIVERSALISME DES DROITS DE
L'HOMME À PARTIR DE LA MORALE DE KANT -----930
HONBA Théodore, Université de Douala (Cameroun)

- 55. ALTERITE ET REHABILITATION D'UNE IDENTITE FEMININE
DANS LA NUIT SACREE DE TAHAR BEN JELLOUN -----947**
LYAMANGOYE Bob Emarculin, Université Omar Bongo (Gabon)
- 56. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES PROGRAMMES DE
FORMATION INITIALE ET CONTINUE EN LIEN AVEC LE
NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR AU
CAMEROUN -----962**
BEYALA OWONO Marguerite, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
- 57. DEPICTING SLAVERY AND SOCIAL DIFFERENCES IN TONI
MORRISON'S A MERCY -----976**
ADOUPO ACHO Patrice, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- 58. ANALYSE CRITIQUE DE LA PLACE DE L'ORIENTATION-
CONSEIL DANS LES LOIS SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET
PROFESSIONNELLE AU CAMEROUN -----991**
MEZO'O Gaston-Lebeau, Université de Yaoundé I (Cameroun)

**ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET MOUVEMENTS DE « VEILLE
CITOYENNE » AU BURKINA FASO : ÉMERGENCE D'UNE CITOYENNETÉ
ACTIVE OU DYNAMIQUE SOCIALE À TONALITÉ POPULISTE ?**

YOGO Evariste Magloire
Université Joseph KI-ZERBO
evariste.yogo@yahoo.fr

Résumé: Cet article analyse l'éducation à la citoyenneté au Burkina Faso telle qu'elle est perçue par les mouvements de « veille citoyenne ». L'examen de leur discours vise à en déterminer la portée, en formulant l'hypothèse d'une dynamique essentiellement populiste. Les résultats mettent en évidence des enjeux sociopolitiques majeurs : quête de souveraineté, risques d'instrumentalisation et divergences Nord-Sud autour du développement durable. L'analyse révèle également les tendances et limites de ces organisations, marquées par des affiliations politiques, une absence de vision claire et un manque de discipline qui affaiblissent leur efficacité et leur durabilité. Ce mouvement apparaît ainsi comme un phénomène social populiste.

Mots-clés : Éducation à la citoyenneté, veille citoyenne, engagement politique, développement durable, souveraineté nationale

Abstract: This article examines how citizenship education in Burkina Faso is interpreted by "citizen watch" movements. Their discourse is analyzed to determine its orientation, with the hypothesis that it reflects a predominantly populist dynamic. The results reveal key sociopolitical issues, including the pursuit of sovereignty, risks of instrumentalization, and differing conceptions of sustainable development between the Global North and South. The analysis also highlights the main trends and limitations of these emerging civic organizations, notably their political alignments, lack of clear vision, and limited organizational discipline, all of which weaken their effectiveness and sustainability. The movement can thus be characterized as populist.

Keywords: Citizenship education; civic monitoring; political engagement; sustainable development; national sovereignty.

Introduction

Le contexte de poly-crisis que traverse le Burkina Faso depuis une décennie bouleverse de nombreux aspects de la vie socio-politique et économique du pays, donnant lieu à l'émergence de formes de résilience et de résistance. Il apparaît donc pertinent de s'interroger sur la manière dont les Burkinabè, en particulier les jeunes qui constituent la grande majorité de la population, affrontent ces multiples crises. La citoyenneté et le sentiment patriotique sont fréquemment mobilisés et exaltés en période de crise. Dès lors, comment l'éducation à la

citoyenneté, couramment sollicitée en de telles circonstances, est-elle pratiquée dans le contexte actuel du Burkina Faso ? L'émergence de nombreuses associations et de mouvements spontanés, dénommés « Wayignans »¹⁷⁴ en langue nationale mooré et se revendiquant comme des organisations de « veille citoyenne », soulève des interrogations. La montée en puissance de ces mouvements et l'impact de leurs actions sur le terrain méritent une analyse approfondie. Cette dynamique pose une question centrale : l'éveil citoyen dont se réclament ces associations atypiques traduit-il l'émergence d'une véritable citoyenneté active, conçue comme un moyen de résistance et d'émancipation face aux effets d'une géopolitique et d'une mondialisation sans concessions ? Ou bien assiste-t-on à des manifestations ponctuelles, dépourvues d'un impact structurel durable ? Autrement dit, la rhétorique incisive et contestataire ainsi que la revendication d'une souveraineté et d'un patriotisme intransigeants, portées par ces mouvements de veille citoyenne regroupés au sein de la Coordination nationale des associations de la veille citoyenne (CNAVC), témoignent-elles de l'essor d'une nouvelle forme d'éducation populaire, critique et émancipatrice ? Ou s'agit-il, au contraire, d'une simple expression d'un populisme dicté par l'urgence du contexte actuel du pays ? C'est à cette réflexion que s'attelle le présent article, à travers l'analyse des discours et des actions de ces mouvements, tout en les mettant en perspective avec un contexte géopolitique marqué par la remise en cause de l'influence occidentale en Afrique. Il ne s'agit donc pas dans cet article de (re)définir la citoyenneté encore moins sa visée éducative, mais de mieux appréhender un fait avec ses particularismes socio-politiques à la lumière du « dire » et du « faire » de ses porteurs.

1- L'émergence des mouvements de veille citoyenne : entre conscientisation et instrumentalisation

L'éducation à la citoyenneté se définit comme un processus éducatif visant à préparer les individus à une participation pleine et entière à la vie de la cité. Elle suppose un engagement continu et responsable des citoyens dans les affaires publiques, fondé sur une connaissance approfondie des enjeux sociopolitiques et une volonté d'influer sur les décisions collectives. Elle se veut un levier essentiel de la consolidation démocratique et de la participation citoyenne. L'éducation à la citoyenneté dont il est question dans cet article, est une éducation tout au long de la vie, « une éducation au Politique au moyen de l'engagement. » (Jean-Marc Lange, Sonia

¹⁷⁴ Les "Wayiyans" ou "Wayignans" sont des mouvements de soutien au régime de transition, décrits comme une force de mobilisation citoyenne, comparable à des comités de veille et de défense.

Kebaïli, 2019). Nous sommes bien là dans la filiation du *sujet auteur* (Ardoino, 1988 ; Lange, Victor et Janner, 2013).

L'éducation à la citoyenneté est une démarche qui vise à former des individus capables de réflexivité et prêts à participer activement à la vie démocratique, en développant leur conscience critique et leur engagement social. Elle constitue un enjeu majeur pour la construction de sociétés équitables et inclusives. Toutefois, selon les contextes historiques et politiques, elle peut tantôt être un levier ou un obstacle pour les gouvernants. Comprise comme étant à la fois un moyen et une vision, elle devrait reposer sur trois piliers fondamentaux selon les principes généraux de l'éducation civique et morale tels qu'ils apparaissent dans les programmes et recommandations institutionnelles :

- (i) *la transmission des valeurs démocratiques et des droits fondamentaux*. Il s'agit d'inculquer aux citoyens les principes de liberté, d'égalité, de justice et de respect des droits humains, tout en favorisant une culture de la paix et du dialogue ;
- (ii) *la promotion de l'engagement civique et du sens des responsabilités*. Elle encourage une participation active des citoyens à la vie publique, à travers le vote, le militantisme, le bénévolat et d'autres formes d'implication sociale et politique ;
- (iii) *le développement d'une pensée critique face aux enjeux sociopolitiques*. Former des citoyens capables d'analyser les discours politiques, d'identifier les manipulations et d'agir en connaissance de cause est un objectif central de cette éducation.

Au Burkina Faso, l'éducation à la citoyenneté a connu plusieurs mutations, influencées par les dynamiques politiques, les crises successives et les aspirations populaires. Sous les différents régimes politiques, cette éducation a parfois servi à renforcer un sentiment d'appartenance nationale, mais aussi à légitimer des pouvoirs en place.

1.1. Une approche militante de l'éducation à la citoyenneté

Depuis l'avènement des régimes militaires de transition, consécutif à la crise sécuritaire, l'on assiste à l'émergence d'une nouvelle forme d'éducation à la citoyenneté. Portée par des mouvements dits de « veille citoyenne », regroupés au sein d'une faîtière appelée Coordination nationale des associations de veille citoyenne (CNAVC), cette nouvelle dynamique d'éducation remet en question les modalités traditionnelles de formation et d'éveil des citoyens en intégrant des revendications souverainistes et anti-impérialistes. Cette approche militante émaille le discours de ces organisations et indique clairement leur filiation politique. Les responsables de la CNAVC clament avec fierté que leur mouvement est « la sentinelle » de la transition

politique en place et son « fer de lance ». Ils se revendiquent comme les porte-voix du "vrai peuple", souvent en opposition aux experts, intellectuels et cadres qu'ils accusent d'être complices du système qu'ils dénoncent. Leur discours s'appuie sur une forme de légitimité populaire directe, rejetant les cadres institutionnels de médiation politique traditionnelle. Pour eux, l'action de leur mouvement est articulée autour de trois axes : *la dénonciation des injustices et des inégalités socio-économiques ; la critique du néocolonialisme et des ingérences étrangères et enfin, la promotion de la souveraineté nationale*. Faut-il voir à l'origine de ces prises de position et de ces actions, l'expression d'un sentiment d'injustice face à la marche du monde ? Les responsables du mouvement de veille citoyenne sont catégoriques : *le moment est venu de ne plus laisser les autres décider à notre place*, nous a confié un responsable de la coordination régionale du Centre. Pour lui, *la vision occidentale du développement et les modèles éducatifs qui l'accompagnent*, mis en œuvre par des organisations internationales tiennent peu compte des conditions de vie des populations des pays du Sud. Les responsables de la veille citoyenne disent *s'indigner* face à la quasi-indifférence de la communauté internationale face aux crises que traversent les pays du Sahel. Pour eux, le caractère inédit et l'ampleur des crises que subissent le Burkina Faso, le Mali et le Niger, devraient interpellier davantage la communauté internationale.

Le Burkina Faso figure parmi les pays les plus touchés par les violences dans le monde, se classant quatrième en termes de victimes d'attaques après l'Afghanistan, l'Iraq et la Somalie, selon le *Global Terrorism Index 2022*, et dixième pour le nombre de victimes de conflits selon le rapport *ACLEDA 2022*. Cette situation dramatique contraste avec l'insuffisance de la réponse humanitaire, largement imputable à un déficit chronique de financement. En 2022, à peine 35 % des fonds nécessaires ont été mobilisés, laissant des besoins vitaux non satisfaits et accentuant la vulnérabilité des populations affectées. Une telle indifférence, malgré l'ampleur des crises, n'échappe pas à l'opinion publique des pays directement touchés et suscite des interrogations sur l'efficacité et la légitimité des mécanismes internationaux de solidarité.

Dans ce contexte, les mouvements populaires et citoyens au Burkina Faso apparaissent comme des acteurs essentiels et potentiellement légitimes. Leur engagement souligne un décalage manifeste entre la perception et la mise en œuvre du développement durable, notamment dans ses dimensions humanitaires et sociales. L'urgence humanitaire et le droit fondamental à la vie ne peuvent-ils pas être considérés comme des composantes essentielles du

développement durable ? La notion de développement durable ne peut être appréhendée de manière homogène entre le Nord et le Sud, ni entre les sociétés industrialisées et celles en développement, comme le suggèrent souvent les prescriptions occidentales. Ces divergences se manifestent clairement dans la priorisation des enjeux, la compréhension des réalités locales et dans l'interprétation des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont l'Agenda 2030 est parfois perçu comme déconnecté des besoins concrets des populations locales.

Cette perspective conduit à considérer que le développement durable, l'éducation au développement durable, ainsi que les diverses « éducations à », relèvent intrinsèquement du politique. Il est donc naturel que l'éducation à la citoyenneté active soit également une démarche politique. La philosophie des mouvements de veille citoyenne au Burkina Faso s'inscrit pleinement dans cette logique. Comme le rappelle Arnaud Diemer (2014), ces formes d'éducation sont « ancrées dans le réel et renvoient à des questions sociétales fortes, nous introduisant simultanément dans le champ de la complexité et de l'incertitude ». Elles visent à créer un engagement citoyen conscient, capable de répondre aux enjeux sociaux et politiques de manière contextualisée.

Cependant, l'orientation idéologique de ces mouvements soulève des interrogations cruciales concernant leur indépendance et leur capacité à générer un changement durable. Si leurs discours radicaux mobilisent efficacement les masses et favorisent une prise de conscience collective, ils comportent également des risques significatifs. Ces discours peuvent accentuer la polarisation du débat public, conduire à des formes d'exclusion ou de manipulation idéologique, et limiter l'émergence de processus démocratiques inclusifs. En outre, l'absence d'une structuration organisationnelle claire, le faible ancrage institutionnel et le manque de vision stratégique peuvent compromettre la pérennité de leurs actions.

Pour que ces mouvements contribuent durablement au développement et à l'éducation citoyenne, il est donc indispensable qu'ils articulent mobilisation populaire et structuration organisationnelle. Cela implique de créer des cadres institutionnels et juridiques favorisant la participation citoyenne continue, de promouvoir des débats inclusifs et de développer des initiatives citoyennes viables, capables de renforcer à la fois les compétences organisationnelles et les pratiques démocratiques. Cette double exigence – engagement populaire et structuration durable – constitue le défi majeur pour transformer ces mouvements en acteurs efficaces du développement durable et de la citoyenneté active dans le contexte spécifique du Burkina Faso.

2- Éducation à la citoyenneté et éveil citoyen

Le Burkina Faso possède une longue tradition d'éveil citoyen et d'éducation à la citoyenneté. Depuis l'insurrection populaire du 3 janvier 1966 jusqu'à celle des 30 et 31 octobre 2014, en passant par l'impulsion des organisations de masse sous la Révolution d'août 1983, l'on peut affirmer que la jeunesse burkinabè est profondément attachée aux droits de l'Homme. Cette culture citoyenne et démocratique s'est historiquement affirmée à travers les mouvements et associations d'éducation populaire¹⁷⁵, qu'ils soient d'obédience laïque, confessionnelle ou syndicale, ainsi que par le biais d'organisations de défense des droits humains.¹⁷⁶

L'ensemble de ces événements et l'action de ces organisations ont favorisé, au Burkina Faso, une prise de conscience accrue des droits et devoirs des citoyens, notamment chez les jeunes. Les curricula scolaires intègrent désormais des modules sur la démocratie, la bonne gouvernance et les droits humains. Toutefois, l'impact de cette éducation demeure contrasté : en effet, si certains citoyens s'investissent dans des initiatives durables (associations, forums de discussion, plaidoyers institutionnels), une large frange de la population limite son engagement à des actions ponctuelles, souvent réactives face à des crises spécifiques.

2.1. Un discours déjà entendu !

Le discours de ces mouvements, marqué par un rejet de l'impérialisme et du capitalisme, n'est pas nouveau et trouve sa légitimité dans la quasi-indifférence de la communauté internationale et des grandes puissances face au drame que vivent les pays du Sahel depuis une décennie. Le développement durable, en principe, implique d'agir en faveur des populations les plus démunies. Or, l'urgence humanitaire que traverse le Burkina Faso est ressentie comme un abandon de la part des puissants de ce monde. Cette révolte, bien que légitime, semble toutefois instrumentalisée, car elle ne s'exprime pas par les canaux classiques. Ces derniers, au contraire, sont souvent entravés lorsqu'ils ne font pas l'objet d'une répression systématique.

¹⁷⁵ Les mouvements d'éducation populaire ont joué un rôle important dans la formation de la jeunesse burkinabè. Dans ses multiples formes, laïque, avec l'Association des scouts de Haute-Volta, puis du Burkina Faso et les Clubs UNESCO ; chrétienne, avec le mouvement eucharistique des jeunes (MEJ) ou d'obédience syndicale avec le syndicat national des enseignants africains du Burkina, affilié à la ligue de l'enseignement. Si ces mouvements d'éducation populaire n'ont jamais cessé d'exister, leurs années de gloire dans l'éducation à la citoyenneté remontent aux années 1970-1980.

¹⁷⁶ Les organisations de défense des droits de l'Homme ayant joué un rôle actif en matière d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme sont entre autres : le Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples (MBDHP), le Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) et le mouvement balai citoyen. Ces organisations sont plus ou moins en berne aujourd'hui, compte tenu du contexte national pas très favorable à la liberté d'opinion.

2.2. La critique sociale comme levier de mobilisation citoyenne

En adoptant un langage simple, direct et souvent émotionnel, les « Wayignans » parviennent à capter l'attention d'une frange importante de la population, notamment la jeunesse urbaine et les couches défavorisées. Dans *sa mission* de conscientisation politique, la CNAVC organise de vastes rassemblements nocturnes autour des grands ronds-points des villes. Lors de ces manifestations les stratégies de domination culturelle et économique imposées par les puissances occidentales y sont vivement dénoncées, de même que les inégalités et les injustices systémiques. C'est le cas du système éducatif hérité de la colonisation qui est particulièrement critiqué pour son caractère aliénant et son inadéquation d'avec les réalités locales. En lieu et place, il est prôné dans le discours des « Wayignans », un retour aux sources, aux valeurs endogènes. Ils apprécient dans ce sens, les mesures récentes, introduisant de nouvelles dispositions dans le système éducatif. Il s'agit entre autres : du port de la tenue scolaire en cotonnade ou en teinture traditionnelle dans les écoles primaires, les collèges et les lycées ; de la réglementation des coiffures des apprenants dans les structures éducatives qui interdit l'usage « des mèches et assimilés ». Cette approche critique de l'éducation à la citoyenneté favorise une prise de conscience des injustices structurelles, renforçant ainsi la posture contestataire des mouvements citoyens. Ce courant rappelle une dimension essentielle du développement durable qui est souvent éludée sinon tronquée dans de nombreux pays (Angela Barthes et Jean-Marc Lange, 2024). C'est pourquoi il est important de rappeler la définition originelle du développement durable formulée par la Commission Brundtland :

Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion. Le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, auxquels il convient d'accorder la plus grande priorité. L'idée des limitations qu'imposent l'état de nos techniques et de notre organisation sociale à la capacité de l'environnement de répondre aux besoins actuels et futurs. (Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, 1987).

De nombreux manuels et ouvrages traitant du développement durable ne font pas mention des inégalités sociales engendrées par l'exploitation inconsidérée des ressources (Angela Barthes et Jean-Marc Lange, 2024) de la planète et provenant pour une large part, de pays appauvris. Alors que dans son chapitre introductif, le rapport Brundtland indique clairement que :

Le principal objectif du développement consiste à satisfaire les besoins et aspirations de l'être humain. Actuellement, les besoins essentiels de quantité d'habitants des pays en développement ne sont pas satisfaits : le besoin de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de travailler. Qui plus est, au-delà de ces besoins essentiels, ces gens aspirent – et c'est légitime – à une amélioration de la qualité de leur vie. Un monde où la pauvreté et l'injustice sont endémiques sera toujours sujet aux crises écologiques et autres. Le développement durable signifie que les besoins essentiels de tous sont satisfaits, y compris celui de satisfaire leurs aspirations à une vie meilleure. (ibid)

Cette définition remet en cause un modèle de développement qui relègue une large part de l'humanité dans la précarité. L'urgence des besoins des générations présentes n'est pas toujours perceptible dans les projets et programmes impulsés par la communauté internationale, ce qui alimente les protestations dans les pays pauvres. En effet, si jusqu'à présent, et ce depuis la première conférence sur l'environnement en 1972, les dénonciations se font à travers les foras internationaux, il faut craindre que les peuples des pays pauvres ne laissent éclater leur colère. Cette révolte des peuples est la conséquence d'une géopolitique source de frustrations et d'injustices. Dans le pays de Thomas SANKARA, père de la Révolution burkinabè, ces injustices trouvent facilement un écho chez les jeunes. Et comme le disait Yogo Evariste Magloire (2024, p.89), « nous habitons une seule et même Terre, certes, mais avec des réalités environnementales, sociales, culturelles et économiques diverses. » En dépit de cette diversité de conditions et de contexte, une réalité s'impose, selon Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme cité par le Conseil de l'Europe : « Nous ne progresserons que si nos décisions sont fondées sur la perception commune que nous appartenons tous à une seule et même humanité et que chacun de nous mérite un accès équitable au respect, à la dignité et à la justice. » (2017, p.13).

2.3. L'éducation au développement durable comme outil de résistance et d'émancipation

C'est donc tout naturellement que les mouvements de veille citoyenne optent pour une éducation au développement durable (EDD) en tant qu'instrument de résistance et d'émancipation.

Loin de se limiter aux questions environnementales, l'EDD intègre les dimensions sociales, économiques et politiques du développement durable. Elle joue un rôle clé dans la structuration du discours des « Wayignans » à travers :

- *une éducation à la citoyenneté critique*, formant des individus capables de contester les décisions politiques et économiques injustes ;

- *un ancrage dans les valeurs de justice sociale et de durabilité*, favorisant la défense des ressources naturelles et des droits des communautés locales ;
- *un encouragement à l'engagement et à l'action collective*, renforçant les capacités d'organisation et de plaidoyer des mouvements citoyens.

Dans cette perspective, l'éducation au développement durable devient un levier stratégique pour structurer et canaliser les revendications citoyennes en propositions alternatives concrètes.

3- Quelle éducation citoyenne pour un changement durable ?

Le discours des « Wayignans » exprime clairement une volonté de transformation et une rupture avec certaines logiques établies. La quête d'une plus grande souveraineté semble être au cœur de l'action de ces mouvements. Or, cette souveraineté passe par l'émergence d'une citoyenneté nouvelle, plus active, qui doit avant tout s'appuyer sur ses propres forces. Toutefois, plusieurs défis se posent aux mouvements de veille citoyenne, notamment en matière d'éducation et de structuration.

Ces mouvements se caractérisent par une formation politique limitée, qui entrave le passage d'une critique radicale à une proposition de gouvernance viable. Leur faible culture politique se manifeste par un rejet de la différence et de la contradiction, révélant ainsi une intolérance aux débats contradictoires. Cette lacune engendre une seconde limite : le risque de manipulation idéologique. En effet, sous l'influence de certains acteurs se revendiquant révolutionnaires, panafricanistes, anti-impérialistes ou encore sankaristes, le mécontentement des jeunes est souvent instrumentalisé. Cyberactivistes et tenants d'un discours anti-français exploitent cette révolte, ouvrant ainsi la voie à des récupérations partisans et à des dérives populistes. De même, le discours tend à fragmenter l'espace politique en deux camps : d'un côté, les "patriotes" engagés dans une lutte de libération nationale ; de l'autre, les "traîtres" ou "apatrides", assimilés aux anciennes élites ou aux puissances étrangères. Cette dichotomie simpliste risque de nuire au débat démocratique et à la recherche de solutions inclusives aux défis du pays. La rhétorique souvent belliqueuse et sans compromis des « Wayignans » peut encourager des tensions sociales et politiques. À terme, une telle radicalisation risque de légitimer des actions extrêmes et d'affaiblir le dialogue politique nécessaire à la stabilité du pays. S'ajoute à tout cela le déficit de culture organisationnelle et de compétences démocratiques qui font que le fonctionnement de ces mouvements tend vers l'autoritarisme ou le populisme, plutôt que vers une réelle dynamique de transformation sociale.

3.1. Vers une éducation transformatrice pour une citoyenneté éclairée

Pour éviter ces écueils, les mouvements de veille citoyenne doivent capitaliser sur leur proximité avec les autorités publiques pour se restructurer et adopter une approche éducative transformatrice. Celle-ci favoriserait l'éveil des consciences à travers une analyse systémique des enjeux sociaux, économiques, écologiques et géopolitiques.

Il s'avère impératif d'intégrer pleinement les valeurs de la démocratie participative afin de prévenir les dérives populistes et d'encourager un débat inclusif. De surcroît, pour structurer des initiatives citoyennes viables, le développement des compétences organisationnelles s'impose comme un levier incontournable pour garantir un impact durable.

Grâce à leur discours et à leurs actions, ces mouvements ont contribué à une certaine conscientisation politique des Burkinabè. Toutefois, ils n'ont pas encore abouti à une citoyenneté pleinement active. L'engagement citoyen reste souvent circonstanciel et ne s'accompagne pas toujours d'une structuration suffisante permettant de porter un véritable projet de société. Les mouvements de veille citoyenne, communément appelés « Wayignans », tels qu'ils fonctionnent au Burkina Faso peuvent être taxés de mouvements populistes institués. Le populisme, malgré les variantes, peut se définir selon cinq traits communs, du point de vue de Michel Fabre (2024) qui s'inspire lui-même de Rosanvallon (2020) :

- (i) opposition entre « eux » (les riches, les technocrates, les élites, etc.) et « nous » (le peuple) ;
- (ii) recours à la démocratie directe et à l'expression spontanée du peuple (valorisation du référendum et méfiance pour les corps intermédiaires) ;
- (iii) mise en avant de la figure d'un « homme-peuple », un leader incarnant la volonté populaire ;
- (iv) position souverainiste et national-protectionniste ;
- (v) grande importance donnée à la mobilisation des émotions et des passions.

Or, le discours de l'émotion entretenu par ces mouvements à travers les réseaux sociaux et l'espace public, relève plus de l'opinion que de faits. Et pour H. Arendt si « l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat » (1972a, p. 303), alors il y a problème. Et dans le cas de figure qui est le nôtre, l'on peut véritablement se demander si l'on est bien dans la dynamique des « éducations à » et des questions socialement vives.

L'approche éducative et de conscientisation dont se réclament les « Wayignans » devrait-être, de notre avis, plus inclusive et systémique, fondée sur trois piliers essentiels :

- un renforcement des dispositifs d'éducation civique et politique, afin de doter les citoyens d'outils d'analyse critique et de compétences en matière de gouvernance démocratique ;
- une meilleure structuration des initiatives citoyennes, garantissant un plaidoyer efficace et une participation plus pérenne aux processus de prise de décision ;
- l'établissement d'un cadre institutionnel propice à la participation citoyenne, tout en assurant la préservation de la diversité des opinions.

L'évolution vers une telle posture permettrait d'éviter les risques d'enfermement. Pour François Audigier, « Seul un travail de mise à distance, complexe mais nécessaire, peut ici construire une distance critique indispensable pour toute ouverture à l'autre. » (2007, p.4).

Conclusion

L'éducation à la citoyenneté au Burkina Faso se situe aujourd'hui à un moment charnière. L'engagement croissant des jeunes, notamment à travers les mouvements de veille citoyenne, révèle l'émergence d'une nouvelle vigilance sociale. Toutefois, cette dynamique repose encore trop souvent sur une compréhension partielle du développement durable, ce qui en limite la portée critique. Plus de quarante ans après le rapport Brundtland *Notre avenir commun*, une question s'impose : la montée du sentiment anti-occidental observée dans plusieurs pays du Sud ne traduit-elle pas, au fond, une contestation plus profonde d'un modèle de développement générateur d'inégalités multiples ? Cette interrogation éclaire le contexte dans lequel évoluent les associations burkinabè, prises entre leur ancrage sociopolitique national et l'influence de facteurs géopolitiques ainsi que de courants critiques en éducation. Leur discours, articulé autour de la souveraineté nationale et de la dénonciation des injustices systémiques, entre en résonance avec les approches critiques du développement durable et la pédagogie des opprimés. Toutefois, pour renforcer leur légitimité et accroître leur impact, ces mouvements gagneraient à élargir leurs perspectives et à s'affirmer comme de véritables espaces publics de diffusion d'informations, de débats et de réflexion sur les enjeux nationaux et internationaux. Une telle transformation consoliderait leur contribution à la démocratie participative. Dans cette perspective, dépasser les dérives populistes suppose de consolider les dispositifs éducatifs et organisationnels capables de structurer un engagement citoyen continu

et éclairé. L'avenir de la démocratie burkinabè dépendra largement de la capacité de ces mouvements à convertir l'indignation et les mobilisations sporadiques en actions citoyennes durables, vectrices de changements sociaux réels. Ainsi, au-delà des débats immédiats, c'est la construction d'une citoyenneté éclairée qui doit être placée au cœur des priorités. La mise en place de dispositifs éducatifs stables, inclusifs et participatifs, l'ouverture de nouveaux espaces de dialogue et le développement d'une culture démocratique fondée sur la responsabilité, la rationalité et la solidarité figurent parmi les conditions essentielles d'un changement véritablement durable. En définitive, l'avenir de la démocratie burkinabè reposera sur la capacité collective à promouvoir une citoyenneté critique, active et créatrice, seule à même de répondre aux défis sociaux, politiques et environnementaux à l'ère de l'anthropocène.

Références bibliographique

ARDOINO Jacques (1988), *Vers la multiréférentialité : Perspectives de l'analyse institutionnelle*. Méridiens-Klinksieck.

ARENDRT Hannah (1972), *La crise de la culture*. Gallimard.

AUDIGIER François (2007), L'éducation à la citoyenneté dans ses contradictions. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 44. <http://journals.openedition.org/ries/125> ; <https://doi.org/10.4000/ries.125>

BARTHES Angela & LANGE Jean-Marc (2024), L'éducation au développement durable : entre internationalisation et effets locaux. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 95, 51-59.

Conseil de l'Europe (2017), *Apprendre à vivre ensemble. Rapport du Conseil de l'Europe sur la situation de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe 2017*. Conseil de l'Europe.

DIEMER Arnaud & MARQUAT Christel (Dir.), (2014), *Éducation au développement durable : Enjeux et controverses*. Pédagogies en développement.

FABRE Miche (2024), Vous avez dit éducation au politique ? *Penser l'éducation*, 54. <http://journals.openedition.org/pensereduc/2233> ; <https://doi.org/10.4000/121bw>

LANGE Jean-Marc & KEBAILI Sonia (2019), Penser l'éducation au temps de l'anthropocène : conditions de possibilités d'une culture de l'engagement. *Éducation et socialisation*, 51. <http://journals.openedition.org/edso/5674> ; <https://doi.org/10.4000/edso.5674>

LANGE Jean-Marc, Janner, M., & Victor, P. (2013). Des élèves auteurs d'un développement durable, un enjeu éducatif opératoire pour la scolarité obligatoire. *Penser l'éducation, Hors-Série*, décembre 2013, 115-130.

ONU (1987), *Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement*.

ROSANVALLON Pierre (2020), *Le siècle du populisme : Histoire, théorie, critique*. Seuil.

YOGO Evariste Magloire (2024), L'éducation au développement durable au Burkina Faso : orientations et contraintes. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 95, 81-90.